



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 avril 2018 à 19h00

Présents : M. NIGAY Mme VAN BOXSTAEL Mme ALLAIN M. NABONNE Mme WULLAERT Mme REGNIER Mme LEGUENNEC Mme MEYFROODT M. UR COURT M. MARECHALLE, M. BRIAND

Absents : M. BERC M. FORGET
Mme MENDY procuration à M. UR COURT

Secrétaire de séance : Mme ALLAIN

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire par intérim informe tous les membres que, suite à la réunion de la commission des finances, aucune augmentation de fiscalité n'avait été retenue et demande aux membres du conseil municipal de donner leur avis.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de ne pas augmenter les taux et votent, pour 2018, les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation 18,40 %
- Taxe foncière propriétés bâties 28,61 %
- Taxe foncière propriétés non bâtie 67,97 %

Le produit fiscal attendu sera de 627 735 euros pour l'année 2018

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'équilibre de dépenses et recettes en fonctionnement ainsi que les dépenses et recettes d'investissement.

Fonctionnement :

Dépenses 1 158 482 €

Recettes 1 158 482 €

Investissement :

Dépenses 989 703 €

Recettes 989 703 €

Quelques programmes d'investissement :

Mise en souterrain rue de Blaincourt continuité + voirie à suivre
Candélabres à changer
Outillage technique – espaces verts
Voirie sente du vignoble à prévoir après demande de subvention
Plateforme pour installation bungalow suite à prévision ouverture de classe ...

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour le vote du budget primitif commune 2018.

DELIBERATION DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur Nigay, Maire par intérim propose de réitérer les subventions aux associations pour l'année 2018 comme suit :

Entente sportive du thelle	1800€
La Récré	500€
Ercuis Sport	500€
La Gare	250€
Expression Echange du Thelle	1000€
Association Foncière d'Ercuis	4275€
La triplette	900€
Association franco-portugais	500€
Les anciens combattants	200€

Soit un total de 9 925€ sur l'article 6574 du budget primitif 2018

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, votent les subventions versées aux associations pour l'année 2018.

Motion de soutien contre les fermetures de classes dans le département

Monsieur Nigay informe les conseillers qu'un courrier émanant du Département fait état de 46 fermetures de classes élémentaires dans l'Oise et demande aux communes de se mobiliser et de réclamer un moratoire sur les fermetures de classes. Selon l'Insee 13% des jeunes oisiens rencontrent des difficultés et l'Oise fait partie malheureusement des dix départements dont les jeunes ont le plus de problèmes avec l'apprentissage de la lecture.

Les conseillers donnent leur soutien pour ce moratoire. La motion sera envoyée au Département semaine prochaine.

Points sur les travaux en cours :

Rue de Blaincourt :

Monsieur le Maire par intérim informe les conseillers du retard concernant la mise en souterrain de la rue de Blaincourt compte tenu de l'installation non terminée et toujours en attente malgré les relances et la demande d'explications au niveau de la fibre optique. La voirie ne pourra s'effectuer qu'ensuite.

En ce qui concerne les autres travaux de voirie, comme la sente du Vignoble, les travaux ne pourront débuter qu'après la demande de subvention auprès du département.

Questions diverses /

M. Nabonne : relancer au niveau de la fanfare pour la fête communale et pour le feu d'artifice. Voir pour le samedi de la fête les jeux à installer.

M. Nigay : après les élections municipales du 8 avril prochain, il conviendra de mettre en place les commissions et décider de l'existence d'une commission des fêtes. Ensuite, nous pourrions envisager la brocante ainsi que les festivités de la commune qui seront ou non sous la responsabilité de cette commission.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire par intérim clos le conseil municipal à 20 heures 30

Le Maire par intérim,
Jean-Marie NIGAY

